



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL du 1<sup>er</sup> JUILLET 2016**

**Présents** : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick et WILLAUME Franck

**Excusés** : GUENSER Michel, WODLING Nadine

**DECISIONS DU CONSEIL**

- Le Document Unique de santé devant être réalisé, le service hygiène et sécurité du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle sera chargé de sa rédaction.
- Suite aux nouvelles normes d'éclairage public, les ampoules au mercure sont interdites à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. 14 luminaires sont concernés. Après les dégâts de la foudre, 13 autres luminaires sont endommagés. Le conseil décide de ne pas réparer ces 27 luminaires sur un ensemble de 52 luminaires. Terre de Lorraine mène une action sur les économies d'énergie. Le changement de tous les luminaires rentre dans cette action, la commune bénéficie d'une subvention de 50 % du montant hors taxes du renouvellement de ceux-ci soit 22 703,00 € HT. Le conseil décide d'engager le changement des luminaires.
- Les tuiles de la toiture de l'église sont fortement dégradées, le conseil décide de demander des devis pour la réparation de celle-ci. Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire concernant ces travaux sera demandée.
- Réparations suite à la foudre :  
L'entreprise GRADOUX a remplacé le système de commande électrique des cloches.  
L'entreprise GALLAND est chargée de la réfection du clocher.  
L'entreprise ROLLIN est chargée de la réparation du chauffage de l'église.  
L'entreprise SVT est chargée des réparations d'électricité de l'église, de la Mairie, du logement communal et de la salle des Chapelines.
- La Communauté de Communes du Toulais et la Communauté de Communes de Hazelle vont fusionner au 01/01/2017. Le conseil accepte le nouveau périmètre de la nouvelle communauté de communes.
- Le conseil accepte la mise à la retraite de M. Jacky GROS.

## **INFORMATIONS**

**14 Juillet** : la population du village est invitée à l'apéritif du 14 juillet à 11 heures salle des Chapelines, à cette occasion, dictionnaires ou calequettes sont offerts aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup> et le livret citoyen est remis aux jeunes qui ont atteint leur majorité cette année.

**Feu d'artifice** : Samedi 16 juillet, le feu d'artifice organisé par la MJC de Manonville est tiré.

**Réfection de la D 907** un nouveau revêtement est effectué par la DDT le 5 juillet.

**Compteur ENEDIS (EDF)** : le relevé des compteurs se fera **le 8 août 2016**.

**Prochaine réunion du conseil** : le 2 septembre 2016 à 20h30.

Manonville le 1<sup>er</sup> août 2016  
Le maire,  
Patrick THIERY